



**Conseil municipal de novembre 2013**

**Vœu pour une TVA à 5.5% pour les titres de transports**

**Intervention de Chantal Duchène pour le groupe EELV**

Monsieur le Maire, Cher-es collègues,

Nathalie Kosciusko-Morizet a déclaré en début de semaine que le métro était pour elle « un lieu de charme ; à la fois anonyme et familier ». Elle a cru bon de préciser qu'elle empruntait régulièrement les lignes 8 et 13 pour ses déplacements.

Si NKM utilisait réellement la ligne 13 du métro parisien, elle ne l'aurait certainement pas décrite comme « un lieu de charme », ceux qui l'ont empruntée au moins une fois aux heures de pointe savent de quoi je parle.

Loin de cette vision fantasmée des transports en commun, les écologistes conçoivent le transport collectif avant tout comme un bien de première

nécessité. Nous nous battons donc pour la reconnaissance de ce statut qui ouvrirait la porte à une TVA à 5.5%.

Le transport public est en effet une nécessité absolue pour les Français notamment pour les déplacements domicile-travail mais aussi pour aller à l'hôpital, à l'université, pour rencontrer sa famille et ses amis, pour sortir...

Loin de s'engager dans cette voie, le Projet de Loi de Finance 2014 prévoit une augmentation de la TVA applicable aux titres de transport en commun de 7% à 10% dès le 1er janvier prochain.

Ce n'est pas acceptable pour plusieurs raisons :

1. Tout d'abord parce que cette augmentation va à l'encontre des récents discours de l'exécutif sur la défense de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique. En augmentant le taux de TVA sur les titres de transports en commun, on diminue leur intérêt par rapport à la voiture individuelle. Symboliquement c'est un très mauvais signal.
2. Deuxièmement parce que cette augmentation se répercutera forcément sur les usagers :
  - soit au niveau du coût du ticket, ce qui risque de grever encore un peu plus le pouvoir d'achat des ménages les plus démunis

- soit au niveau de la qualité du service rendu puisque si les opérateurs décident de ne pas répercuter cette hausse sur les usagers, ce sont les investissements qui pâtiront alors même que le service rendu est loin d'être optimal.
3. Enfin troisièmement parce que cette hausse de la TVA sur les titres de transports doit servir à récolter quelques 300 millions d'euros destinés à financer le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ! Or on sait désormais que ce dispositif a été détourné de sa vocation première par les grands groupes pour exercer un chantage au CICE sur leurs fournisseurs et sous-traitants. Devant cette inefficacité du CICE à créer de l'emploi et sa propension à gonfler les bénéfices des multinationales, permettez-moi d'affirmer que notre liberté de circulation vaut plus que leur résultat d'exploitation !

Pour conclure un petit mot sur l'état de la démocratie dans notre pays. Vous le savez peut-être, un collectif d'usagers s'est constitué autour de cette lutte pour la TVA à 5.5%: ce sont les bonnets verts. Pacifistes, ils n'en sont pas moins déterminés et leurs arguments méritent au moins autant l'oreille des pouvoirs publics que les bonnets rouges, d'autant que leur combat profite à la nécessaire transition écologique de notre pays. Ce serait un bien mauvais signal si leurs revendications n'étaient pas écoutées car ce serait légitimer la casse et les

buchers de portiques écotaxes de ces dernières semaines, ce qui n'est pas tolérable dans un état de droit comme le nôtre.

En votant ce vœu, le conseil municipal d'Ivry montre qu'il est aux côtés des usagers de transports en commun, qu'il défend leur liberté de circulation et enfin qu'il soutient une politique forte d'investissement dans le développement et l'amélioration des services publics de transport absolument nécessaires à la transition écologique de notre société.

Je vous remercie.

***Arguments pour répondre à Ecologie Ivry s'ils interviennent pour critiquer le pass navigo à tarif unique :***

*Le pass navigo à tarif unique est une mesure de gauche et un engagement politique fort en faveur de l'égalité et la justice sociale.*

*L'expérimentation menée ces deux derniers étés dispose d'un excellent bilan :*

*600 000 Franciliens ont ainsi profité du dézonage pendant l'été pour un total de 2.5 millions de voyages dézonés. Cette mesure a eu un impact direct sur les temps de loisirs et de détente des franciliens*

*Certaines bases de loisirs en grande couronne mais aussi certains équipements culturels ont connu une hausse de leur fréquentation de l'ordre de 20 à 30%.*

*Par conséquent, pour les Franciliens ne pouvant pas partir en vacances, le dézonage est une opportunité pour s'aménager des temps de loisirs à moindre frais.*

*L'objectif reste la mise en place d'un pass navigo à tarif unique toute l'année.*

*Un récent sondage montre que le tarif unique est connu et que les Franciliens sont pour. 38% d'entre eux se disent même prêts à abandonner leur voiture si les zones sont un jour supprimées, ce qui reste notre objectif.*

*Son financement est tout à fait possible si des mesures sont prises en loi de finances pour permettre l'harmonisation des taux du versement transport payé par les entreprises franciliennes de plus de 9 salariés.*